



PRÉFET DE LA CÔTE D'OR



Direction départementale des territoires

Service préservation et aménagement de l'espace

Bureau planification et prévention des risques technologiques

Dijon, le 24 SEP. 2012

Le directeur départemental des territoires
à

Monsieur le Maire de Bligny les Beaune
Mairie
21200 Bligny les Beaune

Affaire suivie par : Anne-Céline Bataille
anne-celine.bataille@cote-dor.gouv.fr
Tél. 03 80 29 42 13 –

Objet : Plan local d'urbanisme

Référence : SPAE / Bureau PPRT N°

Lors de sa réunion du 6 septembre 2012, la commission départementale de la consommation des espaces agricoles (CDCEA) a examiné votre projet de révision de PLU. Les membres de la commission ont constaté que votre projet présente une réduction des surfaces ouvertes à l'urbanisation par rapport au plan d'occupation des sols actuel au profit des terres agricoles et une forte densification.

La CDCEA a donc émis un **avis favorable** à l'unanimité.

Le directeur départemental des territoires

Le Directeur Départemental Adjoint

Joëly ROCHE